Réponse :

Ce qui aurait pu vous permettre de découvrir l'événement :

Plusieurs procédures d'audit auraient pu vous alerter sur cette situation :

1. **Examen des engagements contractuels et des litiges en cours :**
    - **Procédure :** Vous auriez dû examiner les contrats de travail des cadres supérieurs, notamment les clauses de rupture. Vous auriez également dû vous enquérir auprès de la direction des litiges en cours ou potentiels avec les employés, y compris les licenciements contestés. La lecture des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ou de la direction pourrait également révéler des informations sur ce licenciement et les risques associés.
    - **Justification :** Un licenciement de cadre supérieur est un événement significatif qui peut entraîner des obligations financières importantes pour l'entreprise.
2. **Analyse des charges de personnel :**
    - **Procédure :** Une analyse comparative des charges de personnel de l'exercice N avec les exercices précédents aurait pu révéler une diminution inhabituelle des salaires des cadres supérieurs au cours des derniers mois de l'exercice N, signalant un départ potentiel. Des entretiens avec la direction des ressources humaines auraient pu éclaircir les raisons de ce départ.
    - **Justification :** Un licenciement peut avoir un impact sur la structure des charges de personnel.
3. **Procédures de fin de mission et examen des événements postérieurs :**
    - **Procédure :** C'est précisément cette étape de votre audit qui est conçue pour identifier les événements survenus entre la date de clôture (fin de l'exercice N) et la date de signature de votre rapport d'audit (en N+1). Vos procédures auraient dû inclure :
        - **Des entretiens avec la direction :** Vous auriez dû interroger la direction sur tout événement significatif survenu après la clôture, y compris les décisions de justice, les litiges réglés, etc.
        - **La revue des procès-verbaux des réunions postérieures à la clôture :** Ces procès-verbaux auraient pu mentionner la décision du tribunal et le paiement des émoluments.
        - **L'examen de la correspondance juridique :** Toute communication avec les avocats de l'entreprise concernant ce litige aurait pu révéler l'issue du procès.

- **L'examen des mouvements bancaires postérieurs à la clôture :** Un paiement important et inhabituel en janvier N+1 aurait pu attirer votre attention.

Ce que vous devez faire apparaître dans votre rapport d'audit :

Cet événement postérieur à la clôture est un **événement qui fournit des preuves sur des conditions qui existaient à la date de clôture**. Conformément aux normes d'audit, il s'agit d'un **événement postérieur qui nécessite un ajustement des états financiers**.

Dans votre rapport d'audit, vous devrez :

1. **Mentionner l'événement postérieur :** Décrivez clairement l'événement survenu le 10 janvier N+1, à savoir la décision du tribunal et le versement des 20 mois d'émoluments au cadre licencié en mars N.
2. **Indiquer l'impact sur les états financiers :** Expliquez que cet événement confirme l'existence d'une obligation à la date de clôture de l'exercice N (le litige lié au licenciement) et que le paiement effectué en N+1 permet de quantifier cette obligation de manière fiable.
3. **Souligner l'absence de provision :** Mettez en évidence le fait qu'aucune provision n'avait été constituée dans les états financiers de l'exercice N pour faire face à cette obligation.
4. **Exprimer une opinion modifiée (si l'ajustement n'est pas effectué) :** Si la direction de la société X refuse de modifier les états financiers de l'exercice N pour comptabiliser la charge et la dette correspondantes, votre opinion d'audit devra être modifiée. Selon l'importance relative de l'omission de provision, vous pourriez émettre une **opinion avec réserve** (pour désaccord) ou une **opinion défavorable**.
5. **Décrire les raisons de la modification de l'opinion (le cas échéant) :** Expliquez clairement dans les paragraphes de base de votre opinion modifiée les raisons de votre désaccord, en mentionnant l'événement postérieur, l'obligation existante à la date de clôture, l'absence de provision et l'impact significatif sur les états financiers.
6. **Recommander l'ajustement des états financiers :** Dans vos commentaires ou dans un paragraphe spécifique de votre rapport, vous devriez fortement recommander à la direction de procéder à l'ajustement des états financiers de l'exercice N en comptabilisant la charge et la dette relatives à cette décision de justice.

En résumé, cet événement postérieur révèle une erreur significative dans les états financiers de l'exercice N (l'omission d'une provision). Votre rôle en tant qu'auditeur est de vous assurer que cette information est correctement reflétée dans votre rapport, et idéalement, que les états financiers soient ajustés pour présenter une image fidèle de la situation financière de l'entreprise.